AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1282
FR0000034639-FS0398

16 avril 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTRAN TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 avril 2020, complété par un courrier reçu le 16 avril, la société Barclays Bank Plc (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 1er avril 2020, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTRAN TECHNOLOGIES et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport de la totalité des actions ALTRAN TECHNOLOGIES détenues par le déclarant à l'offre publique d'achat initiée par la société Capgemini[1].

[1] Cf. notamment D&I 220C1176 du 1er avril 2020.